

Avis de Soutenance

Madame Marie EUDE

Droit – E2DSP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Du droit de l'arbre. Pour une protection fonctionnelle.

dirigés par Monsieur Mathieu TOUZEIL-DIVINA

Soutenance prévue le **vendredi 20 novembre 2020 à 14h30**
Lieu : UT1, Rue du Doyen Gabriel Marty, 31000 Toulouse
Salle des thèses

Composition du jury proposé

M. Mathieu TOUZEIL-DIVINA	Université Toulouse 1 Capitole	Directeur de thèse
Mme Fanny TARLET	Université Montpellier	Rapporteur
Mme Anne-Laure GIRARD	Université Poitiers	Rapporteur
Mme Jacqueline MORAND- DEVILLER	Université Paris 1	Examinatrice
M. Jean-François GIACUZZO	Université Toulouse 1	Examineur
Mme Florence BURGAT	INRAE	Examinatrice
Mme Alexandra BENSAMOUN	Université Paris Saclay	Examinatrice

Mots-clés : Droit public des biens, arbre, Droit public, Droit de l'environnement, Droit de l'urbanisme, Philosophie,

Résumé :

Cette thèse se propose de repenser la protection de l'arbre afin de permettre la réalisation des objectifs de lutte contre le changement climatique inscrits dans divers codes. L'arbre apparaît comme un outil incontournable dans leur concrétisation, pourtant, la seule protection de sa fonction économique ne permet pas de s'engager dans cette voie. Il nous paraît alors essentiel de repenser la protection existante pour, d'une part, la recentrer sur les fonctions écologique et sociale de l'arbre, et d'autre part, unifier le régime de protection attaché à chacune de ces fonctions. Cela passe par la définition de l'arbre et de la forêt, la redéfinition de la propriété héritée de la Révolution française, et la requalification de l'arbre. Aussi, l'absoluité du droit de propriété doit être limitée par la réalisation de la destination de l'arbre bien nature (fonction écologique) ou bien culturel (fonction sociale). Ce travail sur la protection des fonctions écologique et sociale de l'arbre nous engage également à envisager l'hypothèse de sa personnification, hypothèse que nous écartons à l'issue de son étude.